

Ensemble face au terrorisme

Un an après l'attentat du 14 juillet, la générosité en actions

L'attentat du 14 juillet 2016 sur la promenade des Anglais à Nice a fait 86 victimes et plus de 400 blessés physiques, laissant aujourd'hui encore des milliers de personnes traumatisées.

Grâce aux donateurs français, européens et américains, nombreux à manifester leur solidarité, la Fondation de France agit depuis un an auprès des personnes blessées tant physiquement que psychologiquement. Tour d'horizon, un an après la tragédie.

Agir dès l'urgence : l'aide aux victimes

Plus de 3 000 personnes soutenues

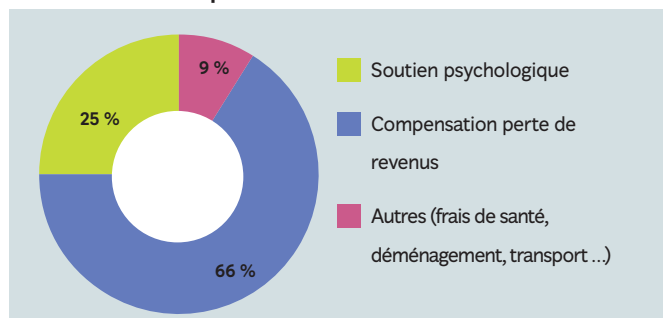
Dès le 15 juillet 2016, la Fondation de France s'est mobilisée en ouvrant un compte dédié aux victimes directes et indirectes de l'attentat. Elle s'est rapidement rendue sur place pour rencontrer la principale association d'aide aux victimes membre du réseau France Victimes, partenaire de la Fondation de France, ainsi que les responsables de l'hôpital Lenalval, sur la promenade des Anglais. Principaux objectifs : améliorer l'accompagnement des victimes et renforcer le réseau d'aide.

Une aide directe aux victimes

Depuis juillet 2016, la Fondation de France a répondu aux besoins immédiats de 132 victimes. Le montant moyen des aides versées s'élève à 2884 €. Cette somme permet d'assurer un soutien psychologique aux personnes choquées par la tragédie, un accompagnement juridique pour l'obtention d'une indemnisation ou une aide sociale, notamment pour ceux qui ont perdu leurs revenus. En effet, certaines victimes, dans l'incapacité de reprendre un travail, se retrouvent sans aucune ressource financière.

Dans certains cas, la Fondation de France a soutenu les personnes en détresse dans l'attente du versement de leur indemnisation. Le Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) a en effet reçu des milliers de demandes, entraînant des délais de traitement de l'ordre de plusieurs mois.

Besoins couverts par les aides financières directes



Chiffres clés*

- 1300845€ collectés pour les victimes de Nice
- 453682€ dépensés
- 3000 personnes aidées

*Chiffres au 31 mai 2017. Voir détail des comptes en page 4.

«Au-delà du soutien financier, nous nous sommes sentis soutenus. Moins seuls.» Famille B.

Par ailleurs, nombre de victimes n'ont pu être reconnues en tant que telles, n'ayant pas été directement exposées, selon les critères retenus par le FGTI. C'est le cas des personnes qui n'étaient pas sur le trottoir emprunté par le camion, c'est le cas aussi de celles qui ont été bousculées dans la panique ou qui ont porté secours aux victimes. La Fondation de France soutient également ces victimes qui subissent elles aussi les conséquences psychiques du drame.

«Avec l'aide de la Fondation de France, j'ai été reconnue comme victime. C'est très important, cela m'a permis de passer un cap dans l'avancement de la guérison.» Véronique

Les aides individuelles sont plafonnées à 10 000 € afin de soutenir le plus de personnes possible.

Une meilleure prise en charge par les structures d'urgence

Être victime d'un attentat n'est pas seulement une urgence médicale. Dans les semaines qui suivent, le processus de reconstruction nécessite un accompagnement adapté. C'est pourquoi la Fondation de France soutient le renforcement des services d'accueil de pédopsychiatrie de l'hôpital pour enfants Lenalval de Nice.

Hôpital Lenalval de Nice: mieux soigner les enfants

1221 enfants et adolescents ont été accueillis, soit plus de 4500 consultations de familles depuis un an. Pour le personnel soignant submergé de demandes, la Fondation de France finance, à hauteur de 195414 €:

- des formations pour l'ensemble des équipes accueillant les familles traumatisées ;
- la mise en place de groupes psychosensoriels destinés à prendre en charge des enfants de 18 mois à 6 ans psychotraumatisés ;
- une étude pédopsychiatrique afin de comprendre les conséquences d'une exposition à un acte terroriste et d'améliorer les soins ;
- l'évaluation d'un outil thérapeutique numérique dans la prise en charge des enfants psychotraumatisés.

Retrouvez ce projet en vidéo sur fondationdefrance.org

Agir dans la durée : la reconstruction

Soutien psychologique, assistance juridique, réinsertion dans la vie sociale... Les besoins des personnes touchées par un attentat ne se manifestent pas forcément immédiatement après l'attaque. Il leur faut parfois du temps pour reconnaître et admettre le traumatisme psychologique, a fortiori pour celles qui sont indemnes physiquement. Quant aux démarches administratives et judiciaires, elles peuvent durer plusieurs années.

L'accompagnement des victimes doit donc s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi la Fondation de France s'engage à maintenir son aide pendant deux ou trois ans afin de soutenir l'action de celles et ceux qui accompagnent les victimes au quotidien.



Chaque semaine, de nouvelles demandes arrivent.



Entretien avec Thierry Baubet, président du comité d'experts bénévoles Ensemble face au terrorisme de la Fondation de France, pédopsychiatre à l'hôpital Avicenne de Saint-Denis, pilote des cellules d'urgence médico-psychologiques de Saint-Denis.

Un an après la tragédie à Nice, quel bilan tirez-vous ?

Nous avons lancé Ensemble face au terrorisme alors que la France était sous le choc d'événements tragiques et impensables. Conçu comme un programme d'urgence, il s'avère avec un peu de recul que le soutien s'inscrit en fait dans une temporalité plus longue. Chaque semaine, de nouvelles demandes nous parviennent. Elles ont ainsi été plus nombreuses six mois après l'attentat qu'à son lendemain. Nous répondons à des personnes qui, un an après les faits, subissent encore les effets du stress post-traumatique, qui réalisent qu'elles ne supportent plus de vivre dans la ville où le drame s'est déroulé ou qui ont du mal à maintenir une vie sociale. Nous soutenons également des projets associatifs visant à accompagner les personnes dans la durée : projets d'art-thérapie, séjours thérapeutiques...

Quels sont les besoins des personnes prises en charge ?

Il importe de comprendre les spécificités très particulières de l'accompagnement des personnes victimes d'actes terroristes. Les démarches à entreprendre sont mal connues du grand public, mais aussi par les victimes elles-mêmes ! Les aspects administratifs, légaux, médicaux auxquels elles doivent faire face sont complexes et longs. Pour certaines victimes, ce n'est qu'une fois ce premier stade dépassé qu'elles prennent conscience de leur souffrance psychique, sociale...

Parlons aussi du statut de victime. La prise en charge par le Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) est déterminante dans la reconstruction intime des personnes, car la reconnaissance de leur douleur, de l'angoisse et d'un avant/après irréversible est capital dans leur chemin vers la résilience. La question des « aidants » par exemple est très signifiante. Ces personnes venues au secours des victimes à la suite des attentats ont elles-mêmes été profondément choquées, et sont souvent victimes des mêmes difficultés que les personnes directement visées par les actes terroristes. Cependant, le statut de victime ne leur est pas reconnu, laissant un vide immense dans leurs possibilités de reconstruction personnelle.

Comment la Fondation de France va-t-elle continuer à aider les victimes ?

Nous avons réuni les associations d'aide aux victimes ainsi que des victimes elles-mêmes pour orienter au mieux les fonds encore disponibles. Nous avons fait le constat d'une vulnérabilité spécifique des personnes déjà fragilisées avant les attentats. Les situations de détresse sociale ou psychique sont en effet de formidables terreaux à l'enkystement des effets du stress post-traumatique. Certaines personnes sont dans une telle angoisse qu'elles sont dans l'incapacité totale de reprendre une activité professionnelle. Si la résilience est évidemment possible, elle est souvent longue et ne permettra pas d'effacer les traumatismes et les douleurs, marquant le quotidien des personnes sur le très long terme. Ainsi, au-delà du soutien psychologique évidemment indispensable, d'autres types de soutiens sont à envisager. L'accompagnement par un travailleur social professionnel au sein des associations de victimes semble de plus en plus nécessaire afin de proposer des solutions au plus près des réalités de chaque victime, toujours différentes.



La Fondation de France a soutenu à hauteur de 45 000 € la création d'un espace d'accueil pour les victimes mis en place par l'association Montjoye.

Découvrez ce projet en vidéo sur fondationdefrance.org.

Agir pour demain: la prévention

En parallèle de son action pour aider et accompagner les victimes et leurs familles, la Fondation de France agit pour la prévention de la radicalisation des jeunes adolescents âgés de 11 à 15 ans autour de plusieurs axes : retisser du lien social ; créer de nouvelles formes de solidarité basées sur le respect, la tolérance et la liberté ; développer l'esprit critique face aux médias et aux réseaux sociaux.

La Fondation de France accompagne actuellement sept projets aux contours très variés.

Développer l'esprit critique

Prendre de la distance vis-à-vis des sources d'information, déconstruire les théories complotistes... quatre projets d'envergure, impliquant de grands médias tels France Inter ou l'école Cinéfabrique de Lyon s'attachent à aider les jeunes dès le collège, à aiguïser leur esprit critique.

Déconstruire les discours radicaux sur les réseaux sociaux

La prévention passe aussi par les réseaux sociaux, sources d'information et lieux d'échanges favorisés des adolescents. Le meilleur y côtoie le pire. Trois projets dédiés à ces canaux de communication sont aujourd'hui soutenus.

Rendez-vous sur fondationdefrance.org pour découvrir les sept projets en détails.



Des collégiens prennent le micro avec la complicité des journalistes de France Inter, lors d'une journée consacrée au projet InterClass'. Apprendre à décrypter l'information en apprenant à la construire, c'est offrir d'autres outils et perspectives à des jeunes pour qui la radio et ses possibilités est une véritable découverte, et parfois même une nouvelle vocation.

Agir avec des bénévoles

La Fondation de France a mobilisé un comité d'experts bénévoles, chargé d'attribuer les subventions aux associations. Il analyse les demandes reçues, au cas par cas, en toute indépendance et avec réactivité. Pluridisciplinaire, le comité réunit des personnalités aux compétences multiples. La liste des membres du comité est disponible sur fondationdefrance.org

La Fondation de France remercie ces experts bénévoles pour leur disponibilité. Leur réactivité a permis d'être opérationnel pour accompagner les victimes de l'attentat de Nice dès le 15 juillet. À partir de la réception de la demande, le délai moyen de versement des aides financières est de l'ordre de 16 jours.

Agir avec vous

Au-delà des réponses nécessaires en termes d'aide aux victimes et de prévention de la radicalisation, la Fondation de France soutient dans la durée des actions qui favorisent la tolérance, le respect des différences, le vivre ensemble.

Merci de votre générosité!

Nous tenons à remercier l'ensemble des donateurs qui nous ont fait confiance à travers le monde. Leur geste a été déterminant pour aider les victimes et leur famille.

« **Nous étions là dès le 15 juillet, nous sommes là aujourd'hui, et nous serons là demain.** »

Christian Meillassoux, correspondant bénévole de la Fondation de France à Nice

Bilan des aides attribuées dans le cadre du programme Ensemble face au terrorisme

Le programme Ensemble face au terrorisme est né au lendemain des attentats de novembre 2015 à Paris et Saint-Denis. Après l'attentat de Nice, la Fondation de France a collecté au total plus de 2,8 millions d'euros. Conformément aux souhaits des donateurs, les deux tiers de cette somme sont dédiés à l'aide aux victimes, un tiers à la prévention de la radicalisation menant à la violence. L'aide aux victimes est répartie à hauteur de un tiers pour Paris et Saint-Denis, et deux tiers pour Nice.

Fin mai 2017, le solde disponible était de 847 163 €. Il sera attribué en fonction des projets des associations d'aide aux victimes et des demandes de soutien.

Les demandes d'aide individuelle sont à adresser à l'association Montjoye à Nice, ou à l'une des 130 associations membres de notre partenaire France Victimes.

Compte emplois-ressources

au 31 mai 2017

Les ressources collectées	
Pour l'aide aux victimes	1 939 016 €
Pour la prévention des radicalisations	919 724 €
Total des ressources	2 858 740 €
Les emplois	
Aides et subventions attribuées	1 572 040 €
Frais (mise en œuvre du programme, traitement des dons)	231 679 €
Total des emplois	1 803 720 €
Solde disponible (fonds dédiés)	1 055 020 €

Détail de l'aide aux victimes

	Paris et Saint-Denis	Nice	Total
Total des ressources collectées	638 171 €	1 300 845 €	1 939 016 €
Aides et subventions attribuées	451 305 €	400 636 €	851 941 €
Aides versées aux victimes (dons)	325 945 €	160 222 €	486 167 €
Subventions aux associations	125 360 €	240 414 €	365 774 €
Frais de gestion et de mise en œuvre des programmes	59 755 €	53 046 €	112 801 €
Total des emplois	511 060 €	453 682 €	964 742 €
Solde disponible (fonds dédiés)	127 111 €	847 163 €	974 274 €

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
Fax: 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

Fondation
de
France